

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CURGIES EN DATE DU 25 JUIN 2020**

L'an deux mil VINGT, le 25 JUIN à 18 H 00, le conseil municipal de cette Commune, convoqué le 18 Juin 2020, en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, afin de respecter les distanciations sociales, sous la Présidence de Monsieur Didier VANESSE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs Mmes BARDIAUX Elsa, BREMENT Patrick, LEVEUGLE Laure, BARBIEUX Pierre, ANGLADE Mickael, DEPAGNE Chloé, DESTOMBES Daniel, HOT SOUFFLET Brigitte, MELON Franck, ARBONNIER Lucie, OLIVIER Cécile, DUBOIS Jacky

ABSENTS EXCUSES

PROCURATION DE : Mme VANESSE Marie-Béatrice à Monsieur le Maire
Monsieur COURDENT Geoffrey à Mme LEVEUGLE Laure

Mme Chloé DEPAGNE est nommée secrétaire de séance.

**ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2020
RECRUTEMENT DU PERSONNEL ET TARIFS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'accueil de loisirs sans hébergement fonctionne pendant les vacances d'avril et de juillet, le centre d'avril n'a pas eu lieu en raison de l'épidémie de COVID 19. Cependant, étant donné que nous pouvons mettre en place les mesures sanitaires liées au covid -19, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'ouvrir le centre de juillet. Il y a donc lieu de régler les détails d'organisation et de recrutement du personnel.

Après délibération, et à l'unanimité, il est décidé ce qui suit :

Recrutement du personnel :

JUILLET : fonctionnement du 06 au 31 : 1 Directrice 8 animateurs diplômés, 3 animateurs non diplômés, Selon le besoin d'encadrement par rapport au nombre d'enfants inscrits.

Monsieur le Maire donne lecture des tarifs de l'année précédente, après délibération et à l'unanimité, il est décidé de ne pas augmenter ceux-ci.

QUOTIENT FAMILIAL	CURGISSIENS	
	Journée	Semaine
DE 0 € à 499 €	4.40 €	22 €
DE 500 € à 999 €	4.80 €	24 €
1 000 € et plus	5.20 €	26 €

Le centre est réservé uniquement aux enfants de Curgies.
Il n'y a pas de mini camps cette année.

REVALORISATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES **A COMPTE DU 01 JUILLET 2020**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des tarifs de la salle des fêtes, après délibération, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de revaloriser les tarifs de la location de la salle des fêtes comme suit, à compter du 01 JUILLET 2020.

Les contrats déjà signés à ce jour ne subiront pas l'augmentation.

Personnes de CURGIES CAUTION DE 700 € (exigée au moment de la réservation)

Vin d'honneur 275 € Banquet : 1^{ère} journée 450 €
2^{ème} journée 250 €

Personnes de l'extérieur CAUTION DE 700 € (exigée au moment de la réservation)

Vin d'honneur 450 € Banquet : 1^{ère} journée 650 €
2^{ème} journée 400 €
Soirée dansante ou loto 550 €

VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire donne lecture des bases d'imposition 2020, et donne lecture de la circulaire relative à la suppression de la taxe d'habitation, après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti ainsi que la taxe foncière sur le non bâti.

Le taux de la taxe d'habitation est inchangé au taux de 2019.

BASE DE CALCUL	TAUX 2019	+ 0 % (2020)	Produit attendu pour 2020
T.H.	22.47		
T.F. 1 093 000	15.93	15.93	174 115
T.F.N.B. 47 800	73.25	73.25	35 014

Le produit attendu s'élève 209 129 €

DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres du Centre Communal d'Actions Sociales

Après proposition, les membres élus sont :

Pour : 13 Contre : 2

Membres du CONSEIL MUNICIPAL :

Madame VANESSE Marie-Béatrice

Monsieur BREMENT Patrick

Monsieur BARBIEUX Pierre

Mme HOT Brigitte

Mr DESTOMBES Daniel

Membres EXTERIEURS au Conseil Municipal :

Madame DESTOMBES Marie-Noëlle

Madame LANGLEMEZ Madeleine

Monsieur DANHIEZ Alain

Monsieur DE VOS Patrick

Mr DIETENBECK Benoît